# Caen (14) : accusé de viol par une cliente, un chauffeur VTC tunisien placé en détention provisoire. Arrivée à destination, elle s'était attardée pour discuter et fumer une cigarette avec lui

05/08/2026 à 14h00



**Après la plainte d'une cliente de 20 ans, un chauffeur Uber de Caen (Calvados) a été mis en examen pour viol et placé en détention, fin juillet 2026. Mis en examen pour viol le 23 juillet, Abdelwahab Amari a été placé en détention provisoire le jour même. Mesure qu'il a contestée devant la chambre de l'instruction de Caen, ce mardi matin du 4 août. Le président a résumé le profil du mis en cause : arrivé de Tunisie dans les années 1990 et marié depuis 2000, ce père de trois enfants, dont l'un est décédé, a un casier judiciaire vierge.**

Le jeudi 16 juillet 2026, vers 5 h 30, une Caennaise de 20 ans téléphone à sa compagne, visiblement choquée : elle raconte avoir été abusée par le chauffeur VTC qu'elle avait sollicité pour la ramener.

Elle dépose plainte quelques heures plus tard au commissariat. Lors de son audition, elle raconte avoir quitté une soirée où se trouvait également sa petite amie pour rentrer, seule, chez elle. **Et que le chauffeur qui l'avait déposée l'avait rappelée pour lui proposer de fumer une cigarette avec lui.** L'ayant trouvé cordial, elle avait accepté et s'était rassise côté passager. Mais la conversation aurait pris une tournure sexuelle, puis le professionnel l'aurait attrapée avec sa main et lui aurait imposé une fellation, ainsi qu'une pénétration digitale. […]

Ouest France